

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 19/12/2025 sur www.xmarches.fr sous la référence 2025-58CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex
marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2025-58CA REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE - École élémentaire
Blanche de Navarre - Lot 1 :

Objet de la délégation : REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE
Dépose – Repose – Fourniture – Installation – Mise en service
École élémentaire Blanche de Navarre
(Demi-pension – Gymnase – Atelier régie)

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45343000-3 - Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies.

Lieu d'exécution :

Critères d'attribution :

Valeur technique 60 %

Prix 40 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 24/02/2026

Montant final HT : 23 600 €

Opérateur économique attributaire :

SAS ANQUET

AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 51530 OIRY

France

Mail : franck.navelet@anquet.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 0326668687
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Titulaire: ANQUET – 42 Rue des Huguenots – 51200 Epernay

Le délai d'exécution est de 4 mois.

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526
51331 EPERNAY Cedex